

LES ÉVÉNEMENTS CLEFS DU MOIS

Le gouvernement accorde la citoyenneté à 209 déplacés musulmans.

Le processus «d'évaluation de la citoyenneté» a été conclu dans les camps de personnes déplacées dans le district de Myebon, dans l'État d'Arakan. Entre juin et août, environ 3 000 Rohingyas ont demandé la citoyenneté. Ils ont en grande partie été déboutés dans leurs demandes, soit parce qu'ils refusaient de s'identifier comme «bengalis», soit parce qu'ils avaient perdu leurs papiers d'identité à la suite des violences 2012.



Le 22 Septembre, sur un total de 1 094 demandes acceptées, le gouvernement a accordé des documents de citoyenneté à 209 musulmans déplacés. 40 personnes déplacées, reconnues comme étant de l'ethnie Kaman (musulmane), ont acquis la pleine citoyenneté, tandis que 169 Rohingyas ont acquis la citoyenneté par naturalisation. Acquérir la nationalité par naturalisation comme défini dans la loi de 1982, donne des droits limités. Un projet de loi vise par exemple à retirer aux personnes qui ne disposent pas de la pleine nationalité, le droit de se présenter aux élections ou de créer un parti politique. Enfin dans les cas de naturalisation, la citoyenneté peut être retirée si la personne « porte atteinte aux autres ressortissants » ou simplement si elle est suspectée « d'avoir des liens en dehors du pays ».

Les pourparlers de paix au point-mort : l'armée birmane refuse d'envisager une union et une armée fédérale. Elle insiste sur le fait que les groupes armés ethniques doivent accepter la Constitution de 2008.

Entre le 22 et le 25 Septembre, un nouveau cycle de pourparlers de paix entre le gouvernement birman et les groupes armés ethniques s'est une nouvelle fois terminé sans accord. Alors que la grande majorité des 104 points constituant le projet d'accord de cessez-le-feu national devaient être approuvés, le gouvernement est revenu sur des points qu'il avait préalablement accepté. L'armée a demandé à ce que les groupes ethniques se conforment à la Constitution de 2008 alors qu'au mois d'août, le régime avait indiqué qu'il était prêt à accepter le principe d'une union fédérale, ce qui exigerait de modifier la constitution. L'armée Birmane est aussi revenue sur sa décision d'accepter le principe d'une armée fédérale.

Sans union ni armée fédérale, il est impensable que les groupes ethniques acceptent de signer un accord. Les discussions sont donc de nouveau dans l'impasse.



Le gouvernement birman est revenu sur les promesses faites aux groupes armés ethniques en attaquant de nouveaux les zones ethniques.

Alors que les discussions de paix se tenaient à Rangoun, des affrontements ont eu lieu entre l'armée birmane et les groupes armés ethniques :

- L'armée birmane a attaqué des groupes armés dans les États Karen et Mon, ainsi que dans la division de Pegu, violant ainsi pour la 3ème fois dans l'année un accord de cessez-le-feu.
- Les affrontements entre l'armée birmane et la Ta'ang National Liberation Army (TNLA) et l'Armée d'Indépendance Kachin ont continué dans les États Shan et Kachin.

Les élections partielles annulées. Le 7 Septembre, la Commission électorale a annoncé l'annulation des élections partielles, qui devaient avoir lieu avant la fin de 2014 pour combler les 35 sièges parlementaires, rendus vacants pour cause de décès ou de démissions. Cette annulation de dernière minute a été justifiée par le manque de temps à consacrer à la bonne organisation du scrutin. Une autre cause annoncée serait l'insignifiance du scrutin compte tenu du nombre de sièges à pourvoir ainsi que le poids financier qu'aurait impliqué l'enregistrement à cette élection pour les plus petits partis politiques.



Face à cette décision, les réactions des partis politiques ont été mitigées. Plusieurs partis, dont la Ligue Nationale pour la démocratie, ont noté que l'annulation leur donnerait plus de temps pour préparer les élections générales prévues pour 2015. Cependant, d'autres partis, notamment des partis ethniques, ont affirmé que cette décision décrédibilisait totalement la Commission électorale et privaient 35 circonscriptions d'une pleine représentation.

Les minorités ethniques appellent à la suspension des projets industriels tant que les conflits continuent.



- Les villageois s'élèvent contre des projets de mines : Dans la région de Dawei, des résidents ont signé une pétition pour exprimer leurs préoccupations face à la pollution générée par une mine de charbon. Dans l'état Shan 3 000 paysans ont dénoncé un projet de mine qui nuit à l'environnement et entraînerait une militarisation accrue de la région.
- Les ONG Karen dénoncent un projet de développement japonais qui exclut totalement les populations locales du processus. Elles craignent qu'il alimente encore davantage les conflits.

La Birmanie un eldorado?

Il est plus facile d'investir en
Syrie ou à **Gaza** qu'en **Birmanie**

La Banque Mondiale classe la Birmanie parmi les pays où il est le plus difficile d'investir au monde.

Elle figure à la **182ème place** sur **189 pays**.

LES CHIFFRES DU MOIS



109 enfants soldats ont été libérés le 25 septembre par les autorités birmanes. **500** enfants auraient été libérés en 2 ans mais il en resterait encore des milliers dans tout le pays.

Seulement **9,5%** des plaintes déposées pour confiscations de terres ont été traitées par les autorités.



Selon l'Association d'Assistance aux Prisonniers Politiques, au mois de septembre, il y avait **80 prisonniers politiques** en Birmanie et **130 activistes** en attente de jugement. C'est à dire 10 prisonniers politiques et 16 activistes de plus que le mois dernier.

LE FOCUS DU MOIS

Un projet du gouvernement birman pourrait entraîner le placement en camps de détention de milliers de Rohingyas, s'ils n'obtiennent pas la citoyenneté

L'agence de presse Reuters a réussi à obtenir la première version d'un plan d'action du gouvernement birman qui risque d'aggraver les politiques discriminatoires envers les musulmans Rohingyas de Birmanie. En effet, il envisage de les priver de citoyenneté et de conduire de force plus de 130 000 réfugiés dans de nouveaux camps temporaires.

Ce plan fait suite à la commission d'enquête établie par le Président Thein Sein suite aux violences contre les musulmans survenues dans l'état d'Arakan en 2012. Il est censé servir de base à la reconstruction et au développement de la région.

Le gouvernement prévoit de construire des camps fermés et d'y détenir les résidents musulmans de l'État d'Arakan qui ne sont pas en possession de papiers d'identité valides, qui refusent de s'identifier en tant que "Bengali", ou qui sont disqualifiés du processus d'«évaluation de la citoyenneté».

Le choix est clair : accepter leur classification ethnique en tant que « bengalis » et potentiellement accéder à la citoyenneté, ou rester en détention.

La réinstallation de l'ensemble de la population Rohingya déplacée est prévue pour avril et mai 2015, c'est à dire juste avant la mousson. À aucun moment le plan n'envisage la possibilité que les Rohingyas déplacés puissent retourner dans leurs foyers d'origine ou qu'ils puissent être autorisés à réintégrer les zones habitées par les populations bouddhistes.

Enfin, le plan du gouvernement prévoit de demander à ce que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) « reloger les aliens illégaux ailleurs » (dans des pays tiers). Ce que le HCR dit être impossible.

Le gouvernement met tout simplement en place les mesures de ségrégation proposées par les extrémistes bouddhistes. Le projet ne reconnaît pas le terme « Rohingya », mais se réfère aux bengalis, dans un effort d'annihilation du peuple Rohingya.

Ce plan pourrait conduire des milliers de Rohingyas, notamment ceux qui vivent dans des villages depuis longtemps, à vivre dans une situation de détention à durée illimitée.

